



Questions-réponses les plus fréquentes sur l'inscription en classe de 6^{ème} bilangue

Qu'est-ce que la 6^{ème} bilangue ?

C'est la possibilité d'étudier deux langues vivantes anglais et allemand dès la 6^{ème}. Si votre enfant est en classe bilangue, il aura 4 heures d'anglais et 2 heures d'allemand.

Si mon enfant n'a pas étudié l'allemand en primaire, peut-il déposer une candidature ?

Votre enfant peut avoir reçu quelques notions linguistiques et culturelles en langue allemande à l'école primaire mais des connaissances et des compétences en allemand ne sont pas attendues. Sa candidature peut être reçue sans apprentissage préalable de l'allemand.

Si mon enfant a étudié l'allemand en primaire, quels sont ses choix ?

Il peut être en classe de 6^{ème} bilangue pour poursuivre l'allemand. Il peut également faire le choix de commencer l'anglais seul. En revanche, il n'aura pas la possibilité d'étudier l'allemand seul et il ne pourra plus faire le choix de l'allemand en classe de cinquième.

Comment faire la demande de classe bilangue ?

Le formulaire de candidature est disponible et doit être téléchargé sur le site Internet du collège Jean Macé. Il doit être apporté rempli le jour de l'inscription au collège (Samedi 18 juin 2022)

Qui va décider du recrutement en classe bilangue ?

Tout élève qui obtient un niveau de résultats satisfaisants et qui fait preuve d'une motivation pour cet apprentissage peut demander la classe bilangue.

Les élèves qui sont recrutés en 6^{ème} bilangue seront-ils tous dans la même classe ?

Les élèves sont ensemble pendant les cours de langues. Les élèves sont ventilés sur une ou plusieurs classes en fonction de leur effectif. Des rapprochements d'élèves peuvent être demandés.

En début de 5^{ème}, mon enfant peut-il abandonner la bilangue ?

Non, votre enfant devra continuer l'allemand bilangue jusqu'en classe de 3^{ème}.

Peut-il cumuler cette option avec une autre ?

Il pourra cumuler l'allemand bilangue avec le latin en cinquième et/ou le grec en troisième.